



Fiche de poste :

Agent de voirie polyvalent

Raisons d'être du poste

- ⇒ Participer à la mise en œuvre de la modernisation de l'entretien et de l'exploitation du patrimoine routier intercommunal.

Objectifs principaux du poste

- ⇒ Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus, la population et sa hiérarchie, l'agent conduit l'ensemble des activités liées à la propreté urbaine, l'entretien, et la gestion du patrimoine routier intercommunal.

Nom du rédacteur de la fiche de poste : M. Régis COLLET
Nom du validateur : M. Jean-Pierre DELACOUR
Date de création : 12 juin 2017
Date de dernière mise à jour : 05 décembre 2024

Poste occupé par :

Positionnement :

Filière : Technique

Catégorie : C

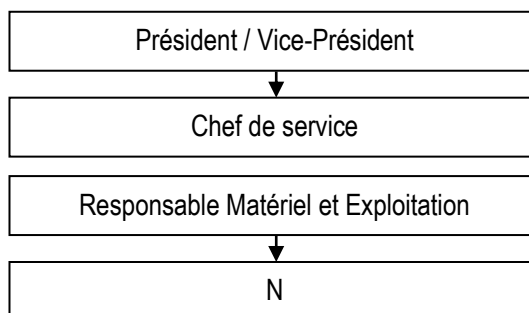
Grade : Adjoint technique territorial / Adjoint technique territorial ppl 2nd classe, Adjoint technique territorial ppl 1^{er} classe

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#)).

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Service ou direction / Positionnement dans la structure :

- ⇒ Organigramme :



Encadrement : non

Relations fonctionnelles : Mairies, usagers, partenaires institutionnels, publics et privés.

Temps de travail :

- **Quotité de temps de travail** : complet
- **Régime de temps de travail** : 37,5 heures
- **Horaires** : les horaires sont adaptés en fonction des nécessités de service.
 - du 01/11 au 31/03 : 07h00-12h00 / 13h00-15h30 ou 08h00-12h00 / 13h00-16h30
 - du 01/04 au 31/10 : 05h45-13h00 (équipe matin) ou 12h45-20h00 (équipe après-midi) ou 07h00-12h00 / 13h00-15h30 ou 08h00-12h00 / 13h00-16h30
- **Congés et RTT** : 25 congés annuels, 15 RTT
- **Heures supplémentaires (rémunérées/récupérées)** : selon nécessités de service
- **Astreintes**

Activités et compétences techniques

Le profil de poste est susceptible d'évoluer au vu des missions du service ainsi que les activités dans l'objectif d'assurer la continuité du service public du syndicat.

⇒ Missions principales du poste (100% du temps) :

- Entretien et exploitation de la route composé de campagne :
 - Fauchage
 - Arasement
 - Signalisation verticale et horizontale
 - Balayage mécanique
 - Point à Temps Automatique
- Astreintes en voirie/fourrière/locaux SVVS et en viabilité hivernale (chauffeur)
- Entretien du matériel de voirie
- Interventions fourrière animalière (chiens)

Données relatives au poste

Conditions d'exercice

- Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite
- Travail au contact du public
- Grande disponibilité
- Rendre compte
- Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service.
- Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Travail en intérieur ou en extérieur par tous les temps
- Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels
- Autonomie des l'exercice de ses interventions

Déplacements

- Rythme continu
- Permis de conduire : VL et PL obligatoire

Avantages :

- CIA, Astreintes, RIFSEEP, CNAS, participation à la mutuelle
- Lors des astreintes : véhicules de service avec remisage et téléphone portable équipé d'un PTI

Autorisations et habilitations :

- Autorisation de conduite
- Habilitation : AIPR, CACES mini pelle, CACES chargeur

Equipements de Protection Individuelle :

- Casques (protection du crâne)
- Masque de protection respiratoire
- Manchettes
- Gants (chimique de manutention ...)
- Combinaison (chimique, biologique ...)
- Tenu de bûcheronnage
- Chaussures de sécurité
- Bottes
- Lunettes
- Protection contre le bruit (bouchons, casque ...)
- Vêtements de travail
- Vêtements haute visibilité
- Visière

Compétences requises

Formations et qualifications

- Qualifications : CAP, BEP, BAC Pro dans un métier de la voirie ou expérience similaire
- Permis de conduire B, C, CE
- AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) niveau intervenant

Compétences professionnelles et techniques

- Connaissance relative à l'entretien, l'exploitation et à la sécurité de la voirie
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Savoir adapter son comportement et son discours en fonction de son interlocuteur
- Savoir détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler au responsable de service
- Respecter les consignes générales de qualité, d'hygiène de sécurité et d'environnement
- Organiser son travail en fonction des priorités, des objectifs et des contraintes de temps
- Disposer d'un sens de l'organisation
- Être autonome

Qualités relationnelles

- Travailler, partager et échanger avec l'équipe sur l'activité
- Sens du service public, capacité d'adaptation et polyvalence, rendu-compte, qualité relationnelle, discrétion professionnelle, politesse, réactivité